

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4892

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENNAJAT DOUBLI M. J

Date de naissance : 11/04/1957

Adresse : Riyad JARHIL 2 N° 18 TALSA

Tél. 0661582510

Total des frais engagés : 535.30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Mohammed CHABI
Echographie Expert Assermenté
74, Place Bab Taghzout
Marrakech - Tel : 05 24 38 05 79

Date de consultation : 01 MARS 2024

Nom et prénom du malade : CHLYEIT RADIA

Age: 57 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : justifiez en

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où le malade aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 07/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 MARS 2024	C	—	200,00	 <p>Dr. HABIBI Radiographie Exposition Marrakech - Tél. 0524 48 05 79</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>PHARMACIE AL ANDALOU Massira TAN 85 Marrakech Tel/Fax. 05 24 49 02 30</p>	01/03/24	168,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 <p>ROUTE DE TENSIFT El Ghoulia TAN 85 Marrakech Tel/Fax: 05 24 44 08 05</p>	01/03/24	B + A7.1	172,40 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

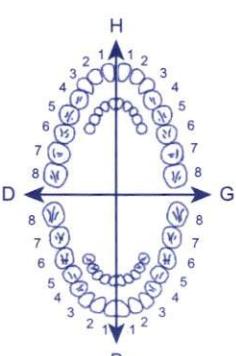
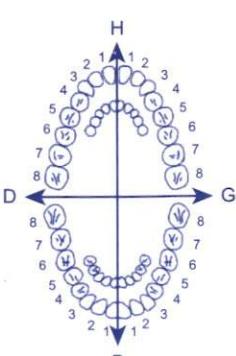
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
	G	35533411		11433553
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				Montants des Soins
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				Date du devis
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				Date de l'Execution

Docteur Mohamed CHABI

Médecine Générale

Diplômé en Echographie

Faculté de Médecine de Montpellier

Assermenté, Expert auprès

des Tribunaux

Marrakech le 01 MARS 2024 مراكش في

الدكتور محمد الشابي

الطب العام

دبلوم في الفحص بالصدى الصوتي

كلية الطب بمونتوبولي

خبير ملحق لدى المحاكم

38,30

① - T. das 500

98,90

15 x 74

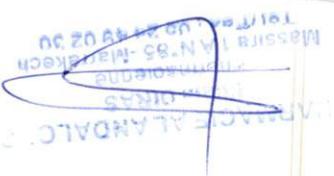
② - Neo-fonam 16

25,70

③ - Spasferm

15 x 73

162,90



Dr.
Echographie
74, Place Bab Taghout
Marrakech - Tél : 05 24 38 05 79

Tidaz® 500 mg
comprimés pelliculés - boîte de 10



6 118000 440420

LOT : 0230047A
PER : 08/2026
PPV :

TIDAZ 500mg
Comprimé B10
38DH30



Docteur Mohamed CHABI
Médecine Générale
Diplômé en Echographie
Faculté de Médecine de Montpellier
Assermenté, Expert auprès
des Tribunaux

الدكتور محمد الشابي
الطب العام
دبلوم في الفحص بالصدى الصوتي
كلية الطب بمونوبولي
خبرير ملحق لدى المحاكم

Marrakech le

01 MARS 2024

مراكش في

Mohamed Chabi

frise C.V.P

NFS - VS -

CONFIRME -



Dr. Mohamed CHABI
Echographie Expert, Assermenté
74, Place Bab Taghzout
Marrakech - Tel: 05 24 38 05 79



Dr. Abdellah ZRIOUIL

Pharmacien biologiste

- CES de biologie Faculté de Médecine Paris V
- HEP de Pharmacie Paris VI
- Ancien attaché des Hôpitaux de Paris

الدكتور عبد الله زريويل

صيدلي إحيائي

- شهادة في البيولوجيا جامعة الطب بباريس 7
- جامعة الصيدلة بباريس 7
- ملحق سابق بمستشفيات باريس

FACTURE N°:154000025

MARRAKECH LE : 01/03/2024

Nom et Prénom : CHLYEH Raja

Prescripteur : Dr. Chabi mohamed

Référence : 010324 025

BILAN :

NF B 80 + VS B 30 +

MONTANT NET : 172,40 DHS Soit 110 B

Cent soixante douze Dh et quarante cts





Dr. Abdellah ZRIOUIL

Pharmacien biologiste

- CES de biologie Faculté de Médecine Paris V
- UER de Pharmacie Paris VI
- Ancien attaché des Hôpitaux de Paris

الدكتور عبد الله زريويل

صيدلي إنجياني

- شهادة في البيولوجيا جامعة الطب بباريس 7
- جامعة الصيدلة بباريس VI
- ملحق سابق بمستشفيات باريس

Madame CHLYEH Raja

Dossier No 0103 025 du 01/03/2024 à 10h59

Prélèvement Transmis au Laboratoire

Prescrit par le Docteur Chabi mohamed

Date de naissance : 18/05/1967

Prélèvement Effectué par notre Laboratoire

Page : 1 / 1

HEMATOLOGIE

NUMERATION GLOBULAIRE (SYSMEX XT 1800I) :

Hematiess.....	4,830	M/mm3	(N : 4 à 5)
Hémoglobine.....	14,4	g/dl	(N : 11.5 à 15.0)
Hématocrite.....	43,7	%	(N : 37 à 47)
V.G.M.....	90	f1	(N : 82 à 98)
T.G.M.H.....	29,8	pg	(N : 27 à 32)
C.C.M.H.....	33,0	g/dl	(N : 32 à 37)
Leucocytes.....	7 560	/mm3	(N : 4 000 à 10 000)
PLAQUETTES.....	242 000	/mm3	(N : 150 000 à 400 000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires neutrophiles.	66,1	%
soit	4 997	/mm3 (N : 2 000 à 7 500)
Polynucléaires éosinophiles.	1,3	%
soit	98	/mm3 (N : 40 à 400)
Polynucléaires basophiles..	0,5	%
soit	38	/mm3 (N : 0 à 200)
Lymphocytes.....	25,1	%
soit	1 898	/mm3 (N : 1 000 à 4 000)
Monocytes.....	7,0	%
soit	529	/mm3 (N : 200 à 1000)

VITESSE DE SEDIMENTATION

Après une heure.....	24	mm	(N : 2 à 10)
Après deux heures.....	52	mm	(N : 8 à 20)

Dr ZRIOUIL Abdellah

